

CAP agricole Métiers de l'Agriculture « Ruminants »



OBJECTIFS

La préparation du CAP agricole Métiers de l'Agriculture «**Ruminants**» est une formation de deux ans, donnant une qualification et une expérience professionnelle, valorisante sur le marché du travail. Depuis la rénovation du diplôme en 2015, le jeune suit la formation avec le support **Ruminants** et cette formation est complétée par un autre Module **Grandes Cultures**, ce qui permet au jeune d'acquérir **une double compétence**. Cette formation est une qualification de **niveau V**. Cette formation se déroule sur **l'Annexe de CHINON**

L'APPRENTISSAGE

Une formation garantie par un **contrat de travail** avec un professionnel agréé, d'une durée de 2 ans.

La **période d'essai** correspond aux **45 premiers jours** consécutifs ou non de **formation pratique** effectuée par l'apprenti **en entreprise**.

Un statut ouvrant droit à la protection sociale (maladie, accident du travail...)

Une **formation rémunérée** de 25 % à 78 % du SMIC et en fonction des conventions collectives départementales ou nationales.

Rémunération de l'apprenti avec la convention collective de l'Indre et Loire

Age de l'apprenti	Moins de 18 ans		18 à 21 ans		Plus de 21 ans	
	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2
1ère année	25 % = 370.07 €	25 % = 370.07 €	41 % = 606.92 €	41 % = 606.92 €	53 % = 784.56 €	53 % = 784.56 €
2ème année	37 % = 547.71 €	45 % = 666.13 €	50 % = 714.95 €	65 % = 962.19 €	61 % = 902.98 €	65 % = 962.19 €

POSITIONNEMENT

Cette formation s'adresse aux jeunes âgés de **16 à 30 ans** (15 ans après la 3ème).

Le candidat doit prendre contact avec nous et remplir la fiche de renseignements afin d'être **invité au positionnement** (entretien individuel) se déroulant en avril, et en mai.

L'apprenti doit **signer un contrat d'apprentissage** avec un responsable d'exploitation agricole

FORMATION AU CFA

La **formation gratuite** est assurée sur **l'annexe de Chinon**.

Les cours se déroulent sur 12 semaines par an soit 800 heures de formation sur les 2 années.

L'alternance est de 1 semaine de formation au CFA / 3 semaines en entreprise.

Les apprentis perçoivent des **indemnités kilométriques** (domicile-CFA) prises en charge par le Conseil Régional.

La **restauration et l'hébergement sont possibles** (chambre 4-5 personnes).

POURSUITES D'ÉTUDES

Les titulaires d'un CAP agricole Métiers de l'Agriculture peuvent poursuivre leurs études:

- BAC PRO Conduite et gestion de l'Entreprise Agricole
- BPREA ...

DÉBOUCHES

Les titulaires du CAP agricole Métiers de l'Agriculture « Ruminants » pourront exercer des fonctions **d'ouvriers agricoles polyvalents (double compétence dans la formation)** dans des exploitations ou des groupements d'employeurs.

L'examen est organisé en 2 groupes d'épreuves : - **80 % en cours de formation** (contrôle continu) ;
- **20 % en examen final.**

EPREUVES		DISCIPLINES	Epreuves en CCF	Coefficient	Epreuves finales	Coefficient
Enseignement général	E1	Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	oui	2	/	/
	E2	Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle	oui	2	/	/
	E3	Interagir avec son environnement social	oui	2	/	/
Enseignement professionnel	E4	Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage	oui	2	oui	4
	E5	Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage	oui	2	/	/
	E6	Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments	oui	3	/	/
	E7	S'adapter à des enjeux professionnels locaux	oui	3	/	/

ARCHITECTURE PAR MODULES DU CAP AGRICOLE METIERS DE L'AGRICULTURE « RUMINANTS »

MODULES DE LA FORMATION	MATIERES PRINCIPALES	HORAIRES
DOMAINE COMMUN		
MG 1 – Agir dans des situations de la vie sociale	Histoire-géographie, éducation socioculturelle, mathématiques, technologies de l'informatique et du multimédia, sciences économiques, sociales et de gestion	164
MG 2 – Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle	Français, éducation socioculturelle, biologie-écologie, Education Physique et Sportive	85
MG 3 – Interagir avec son environnement social	Français, anglais, sciences économiques, sociales et de gestion, Education Physique et Sportive	99
Activités à l'initiative des équipes pédagogiques	Soutien, remédiation, tremplin pour la 2 nd e...	80
<i>Activités pluridisciplinaires du domaine commun</i>		6
DOMAINE PROFESSIONNEL		
MP 1 – Insertion du salarié dans l'entreprise	Sciences économiques, sociales et de gestion	24
MP 2 – Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments	Sciences des techniques des équipements, physique chimie	88
MP 32 – Techniques et pratiques professionnelles : Ruminants	Travaux de Production	136
MIP – Module d'Initiative Professionnel :Grandes Cultures	Grandes Cultures	96
<i>Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel</i>		22

FONCTIONS SPÉCIFIQUES ASSURÉES PAR L'OUVRIER

– **Aménagement , travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments et des équipements d'élevage**

Il aménage l'intérieur des bâtiments pour les manipulations et l'accueil des différents lots d'animaux, il assure la fonctionnalité des équipements (abreuvoirs, tapis distribution...), il veille à la propreté des mangeoires et abreuvoirs, il assure l'extraction manuelle, mécanique ou automatisée des effluents, il vérifie l'état de la litière et le renouvellement , il réalise les opérations de nettoyage des locaux, véhicules, équipements et matériels.

– **Alimentation des animaux**

Il identifie les différentes catégories d'aliments et vérifie leur qualité, il apprécie l'état de l'aliment, il prépare les rations à distribuer, il prépare les aliments à l'aide des matériels d'exploitation, il distribue les différentes catégories d'aliments aux différents lots d'animaux en fonction des plans de rationnement , il fait téter ou boire les jeunes, il vérifie que les animaux consomment normalement, il intervient pour que l'approvisionnement en eau soit assurée, il utilise les installations de distribution automatique ou semi-automatique, il estime les stocks d'aliments et de compléments alimentaires, il réceptionne les livraisons d'aliments.

– **Suivi sanitaire des animaux**

Il participe à la réception des animaux, il repère les anomalies (croissance, maladie), il participe au diagnostic par l'examen de l'animal malade, il déplace et contient les animaux pour les traitements et les interventions diverses sous l'encadrement du responsable ou d'un spécialiste, il procède à l'allotement, il vérifie régulièrement les conditions d'ambiance (température, aération, odeurs...) et agit en conséquence sur les moyens de régulation, il enregistre les interventions sanitaires, il réalise ou aide à la réalisation d'interventions particulières (tonte...), il réalise des traitements simples en fonction d'un plan de prophylaxie ou de traitements prescrits, sous la responsabilité de l'éleveur.

– **Mise en œuvre des opérations de conduite de cultures ou de pâturage destinées à l'alimentation d'animaux**

Il effectue les opérations d'installation et d'entretien des prairies et des cultures associées à l'élevage, il apprécie l'état d'une prairie pour le pâturage, la récolte ou la réimplantation, il change les animaux de parcelle, il installe et entretient les clôtures, il installe et désinstalle les équipements de contention mobiles, il met en œuvre la pâturage, il épand les effluents d'élevage dans le respect du plan d'épandage, il réalise les opérations liées à la récolte des fourrages.

– **Conduite de la reproduction et soins aux jeunes**

Il repère les femelles en chaleur, il intervient avec le responsable pour organiser l'accouplement des animaux, l'insémination animale ou la maîtrise des cycles, il assure seul ou avec le responsable la surveillance des mises bas et apporte éventuellement une aide, il réalise les soins à la mère et aux nouveaux nés, il procède à l'identifications des animaux.

– **Réalisation de la traite dans le cadre d'un élevage laitier**

Il prépare la salle de traite, il s'assure du bon fonctionnement de l'installation de traite, il regroupe les animaux et les contient à proximité du lieu de traite, il identifie les animaux à exclure de la traite, il procède à la préparation de la mamelle (nettoyage), il réalise la traite mécanique ou manuelle ou surveille la traite robotisée, il repère les anomalies éventuelles et assure le suivi nécessaire ou les signale au responsable, il nettoie et range le matériel de traite, vérifie son état et change éventuellement des pièces, il nettoie les locaux et s'assure de leur propreté, il vérifie la température du tank de lait et assure les réglages.

– **Préparation des animaux pour la vente ou une présentation, le cas échéant**

Il apprécie l'état de finition des animaux avant la vente (pesée...), il organise et réalise seul ou en équipe le départ ou l'enlèvement des animaux, il prépare les animaux à la présentation.